

Directives techniques Règlement Engadin Skimarathon

Engadin Skimarathon, Engadin Semi-Marathon, Engadin Women's Race, Engadin Night Race

Sauf mention contraire, les directives s'appliquent aussi bien à Engadin Skimarathon, Engadin Semi-Marathon, Engadin Women's Race et Engadin Night Race.

Technique de ski de fond

Skating et classique. Une trace classique est généralement disponible sur l'ensemble du parcours et est damée lorsque les conditions le permettent. En cas de fortes chutes de neige, de vent, etc., il faut toutefois s'attendre à une absence de traces. Un damage de la piste ne peut être effectué pendant la course.

Il est interdit de pratiquer le skating sur les traces classiques. Une infraction à cette règle peut entraîner une disqualification.

Technique libre

Dans le sens de la course, la technique libre est autorisée sur le côté gauche. Dans les passages étroits, il n'est pas possible de séparer les techniques de course ; par conséquent, la technique libre y est systématiquement autorisée.

Technique classique

Les traces réservées à la technique classique sont tracées dans le sens de la marche, sur le côté droit.

Restrictions de participation

Si nécessaire, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de personnes participant à la course. Si le nombre de participantes et participants devait être limité pour cause de directives officielles, les places de départ sont attribuées par tirage au sort parmi toutes les personnes inscrites à la date en question. Les personnes qui ne sont pas tirées au sort se verront rembourser leurs frais d'inscription ou pourront les reporter à l'année suivante avec une place de départ garantie.

Dates limites d'inscription

Les dates d'inscription sont valables dans la limite des places disponibles à la fin de la période d'inscription. La date limite d'inscription en ligne est antérieure à la date limite d'inscription sur place, et peut varier d'une année à l'autre (la date figure sur le site web).

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon

Dans la limite des places disponibles, les inscriptions sont possibles jusqu'au samedi précédant la course, à 17h00, au bureau de distribution des numéros de départ situé dans le Village du marathon à Pontresina

Engadin Women's Race

Dans la limite des places disponibles, les inscriptions sont possibles jusqu'au dimanche (jour de la course) à 9h15, au bureau de distribution des numéros de départ à Samedan.

Engadin Night Race

Dans la limite des places disponible, les inscriptions sont possible jusqu'au jeudi (jour de la course) à 17h00, au bureau de distribution des numéros de départ situé dans le Village du marathon à Pontresina.

Frais d'inscription

Le montant des frais d'inscription est déterminé par la date de réception du paiement.

Engadin Skimarathon (42 km)

jusqu'au 31 août	CHF 100.-
dès le 1er septembre	CHF 120.-
dès le 1er janvier	CHF 140.-
dès le 1er février	CHF 160.-
dès le 1er mars	CHF 190.-

Engadin Semi-Marathon (21 km)

jusqu'au 31 août	CHF 75.-
dès le 1er septembre	CHF 95.-
dès le 1er janvier	CHF 115.-
dès le 1er février	CHF 135.-
dès le 1er mars	CHF 165.-

Le changement d'inscription du Semi-Marathon au Marathon coûte CHF 45.-.

Engadin Women's Race

jusqu'au 30 novembre	CHF 65.-
jusqu'au 15 février	CHF 75.-
dès le 16 février	CHF 95.-

Engadin Night Race

jusqu'au 30 novembre	CHF 65.-
jusqu'au 15 février	CHF 85.-
dès le 16 février	CHF 100.-

Remarques

- Les jeunes né/es en 2011/2012 peuvent participer gratuitement à Engadin Semi-Marathon.
- Les frais d'inscription ne comprennent pas les éventuels frais de transaction (p. ex. frais de carte de crédit).

Départ

Il est possible que la procédure de départ fasse l'objet de modifications en raison de directives officielles. Ces modifications sont contraignantes et ne donnent pas droit à un remboursement des frais d'inscription déjà payés.

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon

Participant·es et participants sont répartis sur un total de 29 numéros de vagues (A0 à H28). Les numéros de vagues attribués (par exemple D17) sont indiqués sur les numéros de départ. Le numéro détermine la vague/l'heure de départ, la lettre indique les zones de départ pour les personnes participant·es.

Dans la zone de départ, les différents accès aux champs de départ sont indiqués à l'aide du numéro de vague correspondant (p. ex. D17). Les participant·es et participants accèdent au champ de départ via la zone de départ. Dans la zone de départ, il est interdit de déposer, chausser ou poser ses skis par terre. Les skis peuvent être uniquement chaussés dans le champ de départ.

Dès que les premières vagues ont pris le départ, les participant·es et participants en attente accèdent au champ de départ à pied avant d'y chausser leurs skis. Le départ est donné vague par vague, selon un ordre prédéfini.

À partir de la vague C2, le chronométrage net s'applique. Le chronométrage démarre après le passage de la ligne de départ (début du lac). Pour les vagues A0 et B1, le temps brut s'applique.

Lorsqu'un participant ou une participant·e prend le départ dans une vague antérieure à celle de son numéro de départ, 5 minutes supplémentaires sont ajoutées à son temps total pour chaque vague anticipée.

Engadin Women's Race

Les participant·es du bloc de départ Elite (chronométrage brut) prennent le départ depuis le champ de départ. Les participant·es des blocs suivants prennent le départ depuis les boxes prévus à cet effet. Les coureuses commencent par se rendre à pied dans les boxes d'attente situés à côté du champ de départ. Depuis là, elles sont conduites par groupes vers le champ de départ où elles chaussent leurs skis et prennent le départ de manière autonome. Il est interdit de déposer, chausser ou poser ses skis par terre dans les boxes. Important : à partir de la catégorie Elite A, le temps personnel est chronométré dès le déclenchement de la puce sur la ligne de départ (chronométrage net).

Engadin Night Race

La course débute depuis le champ de départ (chronométrage brut). Participant·es et participants se positionnent préalablement dans leur catégorie respective.

Répartition dans les vagues de départ / blocs de départ

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon

Le départ s'effectue dans la vague attribuée qui résulte de la qualification obtenue lors des quatre dernières éditions d'Engadin Skimarathon/Semi-Marathon.

Si un temps de qualification pour Engadin Skimarathon a été réalisé au cours des deux dernières années, il est pris en compte. Dans ce cas, les performances réalisées lors d'autres courses de ski de fond ne peuvent être prises en considération pour le classement. Les participantes et participants qui ont pris part à Engadin Skimarathon il y a trois ou quatre ans ont la possibilité de faire une demande de changement de vague au moyen du formulaire requis en présentant une attestation de performance d'un résultat Swiss Loppet ou World Loppet obtenu au cours des deux dernières années. Les nouveaux participants et participantes ainsi que les personnes qui n'ont pas pris part à Engadin Skimarathon/Semi-Marathon depuis plus de quatre ans peuvent s'inscrire personnellement en fonction du temps de course prévu. Si ces personnes fournissent une preuve de leurs performances lors d'une course Swiss Loppet ou World Loppet au cours des deux dernières années (au moyen du formulaire de changement de vague), une classification dans une vague supérieure est envisageable.

Pour un classement dans la vague A0, les résultats obtenus lors d'une course Swiss Loppet ou World Loppet au cours des deux dernières années doivent attester d'un classement parmi les 2% premiers/ères de la course en question.

Le nombre de personnes par vague est limité. Lorsqu'une vague est complète, la vague disponible suivante est attribuée.

Engadin Women's Race

Le départ a lieu dans le bloc désigné qui résulte de la qualification obtenue lors des deux dernières éditions d'Engadin Women's Race. Si une qualification à Engadin Women's Race a été obtenue au cours des deux dernières années, elle est prise en compte. Les performances réalisées lors d'autres courses de ski de fond ne peuvent être prises en considération. Les nouvelles participantes et celles qui n'ont pas participé à Engadin Women's Race depuis plus de deux ans peuvent se positionner librement dans les blocs de départ de la catégorie principale A (Hauptklasse A), catégorie principale B (Hauptklasse B) et la catégorie populaire (Volksläuferini). Pour être attribuée aux blocs de départ Elite ou Elite A, il est nécessaire de remplir le formulaire de changement de bloc de départ et de fournir un résultat Swisssloppet ou Worldsloppet datant de moins de deux ans.

D'ici à la mi-février, toutes les participantes inscrites à cette date seront réparties dans les différents blocs de départ. Les 100 participantes ayant réalisé les meilleurs temps qualificatifs seront placées dans le bloc de départ Elite. Le nombre de personnes par bloc de départ est limité. Si un bloc est complet au moment de l'inscription, les participantes inscrites sont assignées au bloc libre suivant.

Engadin Night Race

Le bloc de départ peut être choisi librement. Pour le bloc Elite, une attestation de performance est requise.

Distance de la course

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon

Les participantes et participants inscrits aux 42 km peuvent terminer la course après 21 km à Pontresina et intègrent le classement du Semi-Marathon. Les personnes inscrites aux 21 km doivent terminer la course à Pontresina, faute de quoi elles n'intégreront aucun classement (21 km ou 42 km).

Montées / descentes

La totalité du parcours doit être effectué à skis. Il est interdit de retirer les skis, en particulier en montée. Cette consigne s'applique également à l'ascension du tremplin olympique de St. Moritz. Le retrait des skis entraîne une disqualification. La descente du Stazerwald fait exception à cette règle ; toutefois, seul le sentier pédestre spécialement balisé peut y être emprunté.

Équipement / changement de skis

Les skis et les bâtons utilisés doivent être conformes aux normes FIS. Les changements de skis en cours de route sont interdits. Lors de skis ou de fixations défectueuses, il est permis de remplacer un seul ski.

Interdiction de farts fluorocarbures

L'interdiction de farts fluorocarbures est une règle FIS valable pour toutes les courses FIS, et s'applique par conséquent à toutes les courses de la semaine Engadin Skimarathon (inclus Engadin Jugendsprint). L'organisateur a la possibilité d'effectuer des contrôles ponctuels auprès de chaque personne participante avant et après la course. La présence de fluor entraîne une interdiction de départ ou une disqualification, ainsi qu'une suspension de deux ans pour la course en question. Cette règle s'applique également aux participantes et participants qui refusent de se soumettre à un contrôle de leurs skis. [Plus d'informations FIS.](#)

Responsabilités des compétitrices et compétiteurs

Compétiteurs et compétitrices doivent effectuer le parcours intégral par leurs propres moyens. L'utilisation d'aides techniques ou motorisées (pour tirer ou pousser) n'est pas autorisée (Règlement international des compétitions de ski IWO/ICR, art. 343.7).

Catégories par tranche d'âge

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon

Catégorie	Année de naissance
Garçons/filles mois de 16 ans	2011 – 2012*
Messieurs/dames jeunes moins de 18 ans	2009 – 2010
Messieurs/dames jeunes moins de 20 ans	2007 – 2008
Messieurs/dames	1997 – 2006
Messieurs/dames Masters 1	1992 – 1996
Messieurs/dames Masters 2	1987 – 1991
Messieurs/dames Masters 3	1982 – 1986
Messieurs/dames Masters 4	1977 – 1981
Messieurs/dames Masters 5	1972 – 1976
Messieurs/dames Masters 6	1967 – 1971
Messieurs/dames Masters 7	1962 – 1966
Messieurs/dames Masters 8	1957 – 1961
Messieurs/dames Masters 9	1952 – 1956
Messieurs/dames Masters 10	1947 – 1951

Messieurs/dames Masters 11	1946 et années précédentes
----------------------------	----------------------------

*uniquement Engadin Semi-Marathon

Engadin Women's Race et Engadin Night Race

Catégorie	Année de naissance
Messieurs/dames jeunes moins de 20 ans	2007 – 2012
Messieurs/dames	1997 – 2006
Messieurs/dames Masters 1+2	1987 – 1996
Messieurs/dames Masters 3+4	1977 – 1986
Messieurs/dames Masters 5+6	1967 – 1976
Messieurs/dames Masters 7+8	1957 – 1966
Messieurs/dames Masters 9-11	1956 et années précédentes

Fin du parcours et de l'arrivée

- L'arrivée est clairement communiquée ; le parcours est contrôlé par un véhicule de fin de course.
- Les coureurs et coureuses qui franchissent la ligne d'arrivée après l'heure officielle de clôture ne sont pas classés. La course ne pourra donc pas être soumise à une évaluation.
- Les coureuses et coureurs dépassés par la voiture-balai poursuivent la course sous leur propre responsabilité. Ils doivent retirer leur numéro de départ.
- En cas de conditions difficiles, le jury se réserve le droit de prolonger les derniers temps de passage ainsi que l'arrivée.

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon

- L'arrivée est fermée à 15h45 (42 km) / 14h30 (21 km).
- Derniers temps de passage pour 42 km : Pontresina 13h00, La Punt Chamues-ch 14h35 et Zuoz 15h00.
- Un bus officiel est stationné à Pontresina, La Punt Chamues-ch et Zuoz pour amener les participantes et participants retardataires à l'arrivée où ils/elles peuvent récupérer leurs effets personnels.
- Les marathoniennes et marathoniens qui rejoignent Pontresina après 13h00 sont directement envoyés à l'arrivée du Semi-Marathon et intègrent le classement d'Engadin Semi-Marathon.

Engadin Women's Race

- Fermeture de l'arrivée 13h00

Engadin Night Race

- Fermeture de l'arrivée 21h30
- Dernier temps de passage à Saint-Moritz (poste de ravitaillement) : 20h30

Classement pour les skieuses et skieurs classiques

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon, Engadin Women's Race

Outre le classement général, un classement classique séparé est effectué (liste alphabétique et non un classement par résultat). Les participantes et participants sont tenus d'indiquer le style de course choisi.

Engadin Night Race

Pas de classement classique

Puce de chronométrage

La puce de chronométrage est fixée sur la face intérieure du numéro de départ. Il n'est pas nécessaire de la rendre après l'arrivée, à l'exception des traceurs GPS des participants et participantes Elite.

Réclamations

Engadin Skimarathon/Semi-Marathon

Les réclamations doivent être adressées par écrit au jury (dans la salle du jury du bâtiment d'arrivée). Elles s'accompagnent du versement d'une caution de CHF 100.00. Le délai de réclamation pour les coureurs et coureuses Elite est de 15 minutes après l'arrivée du 100e coureur pour les hommes et de 15 minutes après l'arrivée de la 20e coureuse pour les femmes. Pour tous les autres participants et participantes, le délai de réclamation expire 15 minutes après la fin de la course.

Engadin Women's Race

Les réclamations des coureuses Elite doivent être déposées dans les 15 minutes suivant l'arrivée de la 20e coureuse. Pour toutes les autres participantes, le délai de réclamation expire 15 minutes après la fin de la course.

Engadin Night Race

Réclamations pour les coureurs Elite jusqu'à 15 minutes après l'arrivée du 20e coureur/de la 10e coureuse. Pour tous les autres participants et participantes, le délai de réclamation expire 15 minutes après la fin de la course.

Disqualifications

Quiconque occasionne les situations suivantes est susceptible de disqualification et **sanctionné/e** d'une suspension pouvant aller jusqu'à deux ans pour la course en question :

- causer un faux départ.
- faire du skating dans les traces réservées au style classique
- afficher un comportement clairement antisportif envers les participant/es, les officiel/les ou les spectateurs/trices.
- effectuer une partie du parcours d'une autre manière qu'à ski (exception : descente du Stazerwald à pied sur le chemin spécialement balisé).
- jeter des ordures en dehors des zones prévues à cet effet.

Sera disqualifiée et **sanctionnée** d'une suspension de deux ans pour la course en question toute personne qui

- participe à la course avec un autre numéro que celui attribué à la base.
- participe à la course sous un faux nom.
- cède son numéro de départ à une tierce personne.
- a une présence avérée de fart fluoré sur les skis.

Une suspension de deux ans entraîne automatiquement la perte de la qualification initiale.

Athlètes russes et biélorusses

L'Engadin Skimarathon, en tant que course faisant partie du Worldloppet, applique la politique suivante du Worldloppet :

Le Worldloppet poursuit, conformément aux décisions du CIO et de la FIS, sa politique consistant à ne pas autoriser les athlètes russes et biélorusses à participer aux courses du Worldloppet. Selon la définition de la FIS, les athlètes sont les skieurs qui disposent d'un code FIS actif. L'exception prévue pour les athlètes déclarés AIN (Athlètes Individuels Neutres) par la FIS ne s'applique pas aux skieurs amateurs.

Les organisateurs du Worldloppet peuvent, mais ne sont pas tenus de le faire, accepter les skieurs de nationalité russe ou biélorusse s'ils sont des skieurs amateurs (c'est-à-dire qu'ils ne disposent pas d'un code FIS actif) et possèdent une autre nationalité que la nationalité russe (RUS) ou biélorusse (BLR), ou s'ils sont résidents permanents d'un pays autre que la Russie ou la Biélorussie.

La nationalité russe ou biélorusse ne peut pas être publiée dans les listes de départ ni dans les classements. L'utilisation de tous les emblèmes, noms, acronymes, combinaisons de couleurs, drapeaux et hymnes associés à la Russie et à la Biélorussie est interdite lors de toutes les compétitions.

Protection de l'environnement/prévention de déchets/littering

Les déchets tels qu'emballages de gels ou de barres énergétiques, peaux de bananes, gobelets, etc. peuvent être jetés ou éliminés uniquement dans les zones de déchets clairement indiquées sur le parcours ainsi qu'aux points de ravitaillement (conformément au plan du parcours). Lorsque les déchets sont jetés à tout autre endroit, nuisant ainsi à l'environnement, l'organisateur se réserve le droit de sanctionner le littering par une disqualification de la course.

Contrôles antidopage

Engadin Skimarathon

Les contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions d'Antidoping Suisse et les participantes et participants sont tenus de s'y soumettre. Tout refus de contrôle est assimilé à un résultat positif et transmis à la chambre disciplinaire. Dans pareil cas, l'éventuel prix en espèces ne sera pas versé.

Prix en espèces

Engadin Skimarathon

Pour dames et messieurs	
1ère place	CHF 10'000.-
2e place	CHF 5'000.-
3e place	CHF 2'500.-
4e place	CHF 1'250.-
5e place	CHF 750.-
6e place	CHF 500.-

Engadin Women's Race

1ère place	CHF 1'000.-
2e place	CHF 500.-
3e place	CHF 250.-

Damage et utilisation de la piste

Avant la course, les personnes participantes sont priées de ne pas accéder aux pistes fraîchement damées à partir des horaires indiqués ci-dessous :

Engadin Skimarathon : dès samedi, 16h00

Engadin Women's Race : dès samedi, 20h00

Engadin Night Race : dès jeudi, 17h00

Toutes les participantes et tous les participants inscrits peuvent utiliser gratuitement les pistes de ski de fond du jeudi au samedi précédant l'Engadin Skimarathon.

Désinscription

En l'absence d'une assurance annulation, les frais d'inscription payés seront crédités pour la course de l'année suivante lors d'une désinscription effectuée avant le 31 décembre (aucun remboursement n'est possible et la place de départ peut être reportée au maximum deux fois). Lors d'une désinscription après le 31 décembre, aucun remboursement ni report de place de départ n'est accordé. Il est recommandé de conclure une assurance annulation (p. ex. au moment de l'inscription en ligne). Il est également possible de transférer son droit de participation à une personne tierce désignée par le participant ou la participante jusqu'au 16 février. Un montant de CHF 40.00 sera facturé pour cette prestation. L'organisation se réserve le droit de ne pas prendre les demandes en considération après le 16 février.

Si les participantes et participants venant de l'étranger doivent rester en quarantaine pendant au moins 5 jours en raison d'instructions officielles, empêchant ainsi leur participation à Engadin Skimarathon, Engadin Women's Race ou Engadin Night race, les frais d'inscription sont reportés à l'année suivante.

Protection des données

Des photos et des vidéos des participantes et participants sont réalisées pendant la course, et peuvent ensuite être acquises par ces derniers. La publication des photos et vidéos des participantes et participants doit être acceptée au moment de l'inscription en ligne. Les sponsors principaux et cosponsors d'Engadin Skimarathon ont le droit d'envoyer un mailing unique aux participants. L'envoi du mailing doit également être accepté au

moment de l'inscription en ligne. En acceptant le règlement de la compétition, participantes et participants acceptent également la [politique de confidentialité](#) de Datasport. Les noms et les résultats des personnes participantes seront publiés dans le classement officiel du chronométreur. Les personnes participantes sont autorisées à exiger la suppression et la limitation de l'utilisation de leurs données personnelles par Datasport, et peuvent s'opposer par écrit à un tel traitement de leurs données personnelles.

Informations en cas de conditions douteuses

Lors de conditions douteuses, celles-ci sont communiquées sur le site web de l'organisateur.

Annulation de la compétition

Si, pour une quelconque raison, la compétition ne peut avoir lieu, 80% des frais d'inscription sont remboursés (frais d'inscription : Engadin Skimarathon CHF 20.00, Engadin Women's Race et Engadin Night Race CHF 15.00, conformément à IWO/ICR). Seule la part de la contribution aux prestations (contribution aux prestations conformément à IWO/ICR : différence entre les frais d'inscription nominaux et les frais d'inscription payés) qui n'a pas encore été utilisée par l'organisation peut être remboursée.

Assurance / responsabilité

Chaque personne participante doit disposer d'une assurance accident et assume l'entière responsabilité de son état de santé. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte d'objets, vol et tout autre dommage. L'organisateur décline également toute responsabilité envers les spectatrices et spectateurs, ainsi que les tiers.

Règlement FIS

Outre le règlement d'Engadin Skimarathon, le [règlement FIS](#) s'applique.

Acceptation des directives techniques et du règlement

Avec le versement des frais d'inscription, participantes et participants acceptent sans réserve les présentes directives techniques ainsi que le règlement d'Engadin Skimarathon.

Les règlements applicables sont rédigés en allemand.